

GESTION DURABLE DES EAUX DE PLUIE

Planification
territoriale
et développement
durable

4 mai 2012

Miguel HERRERO
Judith CÔTÉ

Conseillers aux opérations
régionales



Guides / Planification territoriale et développement durable 2009-2013

*Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire*

Québec 

La collection

« *Planification territoriale et développement durable* »

- **2009-2010 :**
 - La gestion durable des eaux de pluie
 - Le bâtiment durable
- **2010-2011 :**
 - La vision dans les documents de planification
 - La biodiversité et l'urbanisation
- **2011-2012 :**
 - L'aménagement et l'écomobilité



Le Guide sur la gestion durable des eaux de pluie

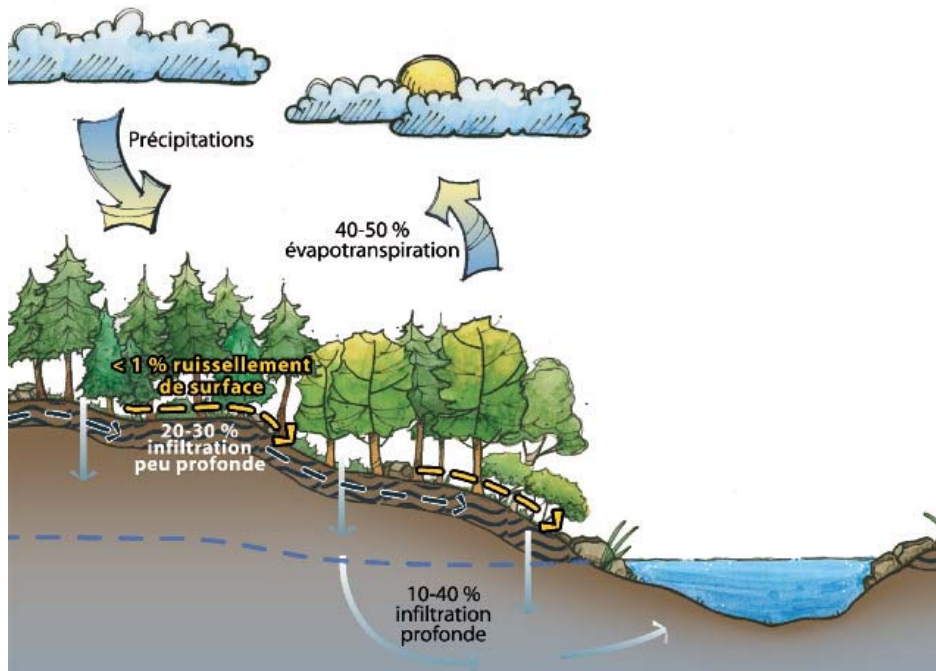


1. Définition du concept
2. Avantages pour les municipalités
3. Démarche
4. Boîte à outils
5. Bonnes pratiques

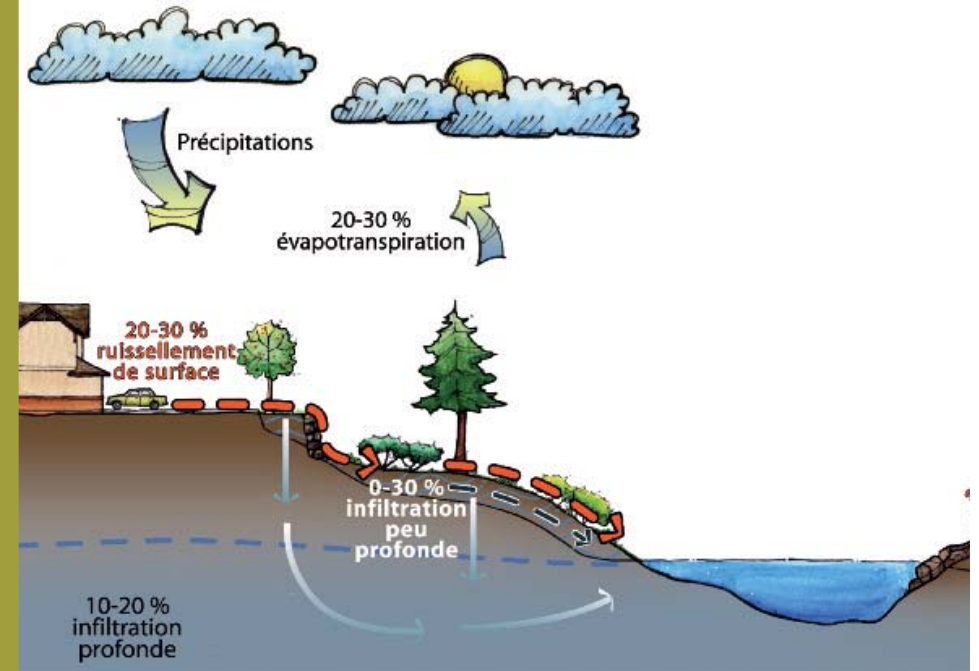


Urbanisation et hydrologie

AVANT



APRÈS



L'approche de gestion durable des eaux de pluie



La GDEP =
Mesures



Adapté de Metro, Portland, Oregon

+
Stratégies



Adapté de AHBL, tiré de Puget Sound Partnership, 2005



La gestion durable des eaux de pluie / Le concept



Gestion durable des eaux de pluie = Mesures + Stratégies



Les objectifs de la GDEP



- **augmenter l'infiltration des eaux de ruissellement à proximité des sites où elles sont produites ;**
- **préserver la qualité de l'eau des milieux récepteurs (rivières, ruisseaux, lacs) en favorisant la filtration naturelle des eaux de ruissellement et en réduisant les effets de l'érosion des berges ;**
- **rationaliser les investissements en infrastructures par une allocation des ressources qui valorise la multifonctionnalité des espaces.**



Les avantages pour les municipalités

- coût des infrastructures
- revenus fonciers
- services écologiques
- qualité de vie
- consommation d'eau potable
- risques d'inondation et de refoulement
- qualité des cours d'eau
- effet d'îlot de chaleur
- image de marque



La démarche



- **Planifier globalement le développement du territoire à l'échelle de la municipalité ou du bassin versant**
- **Réfléchir, de façon multidisciplinaire, à la GDEP dès les premières étapes de conception d'un projet**
- **Prendre en compte la typologie des pluies et les autres enjeux**



La démarche



- **Intégrer les citoyens dans le processus de planification**



Situation souhaitée



Manque d'information : état existant



La démarche



- **Conserver et mettre en valeur les écosystèmes existants et optimiser la connectivité naturelle des milieux**

- Critères de détermination des milieux humides pouvant servir à la gestion durable des eaux de pluie :

- isolés ;
- de faible superficie ;
- présentant une faible diversité floristique.



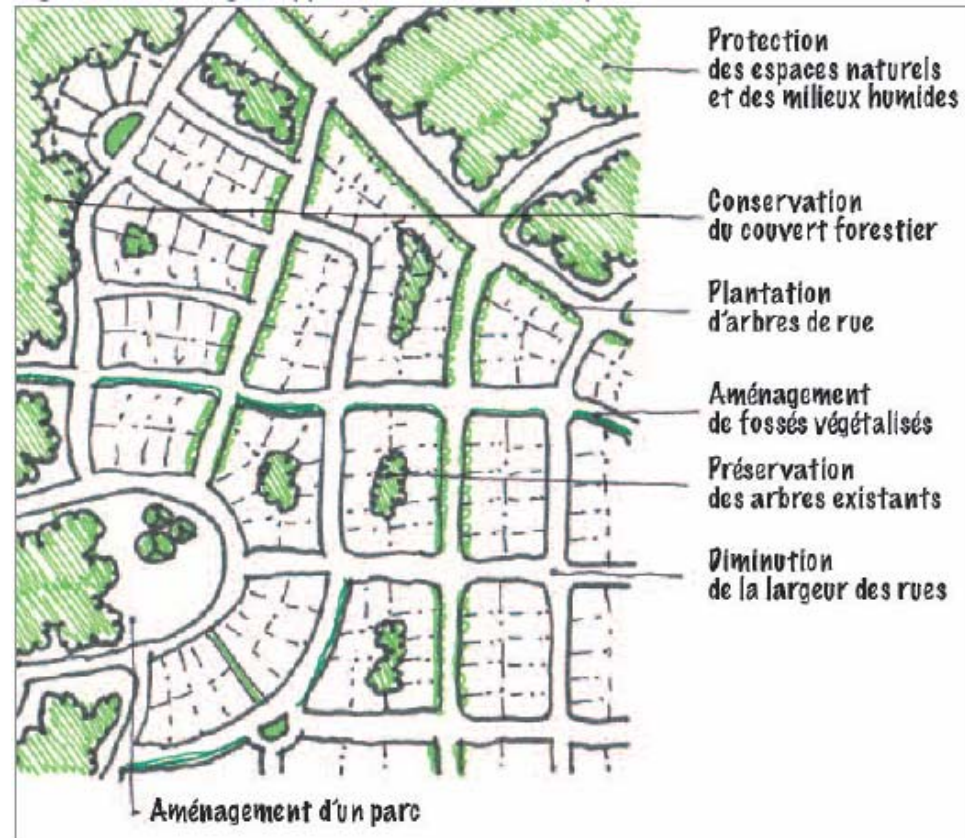
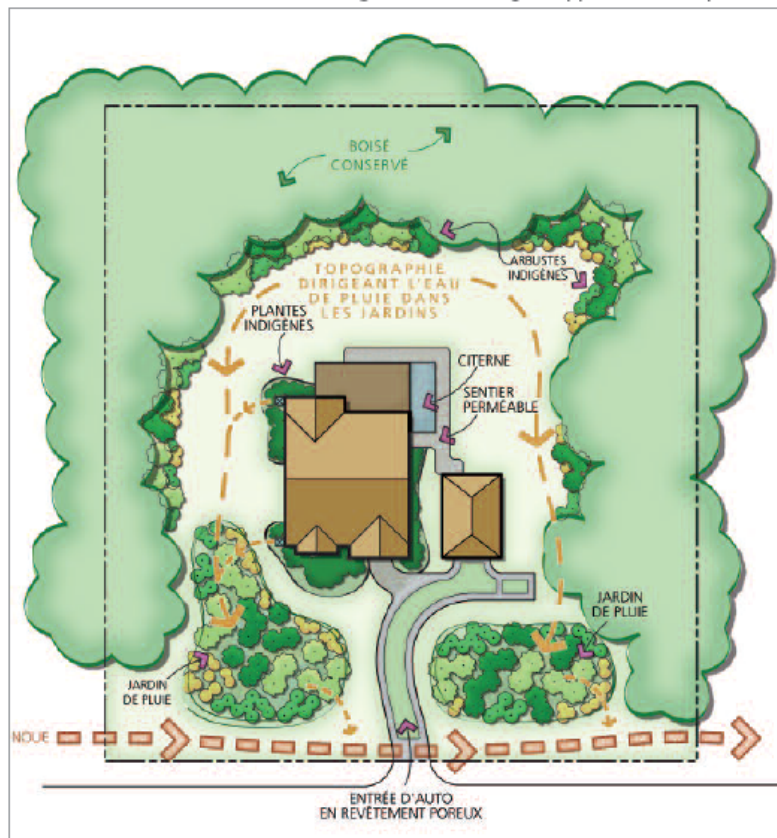
Yann Siwiak, © Le Québec en images, CCDMD



La démarche



- **Prévoir la gestion des eaux pluviales à plusieurs échelles, de la parcelle au bassin versant**



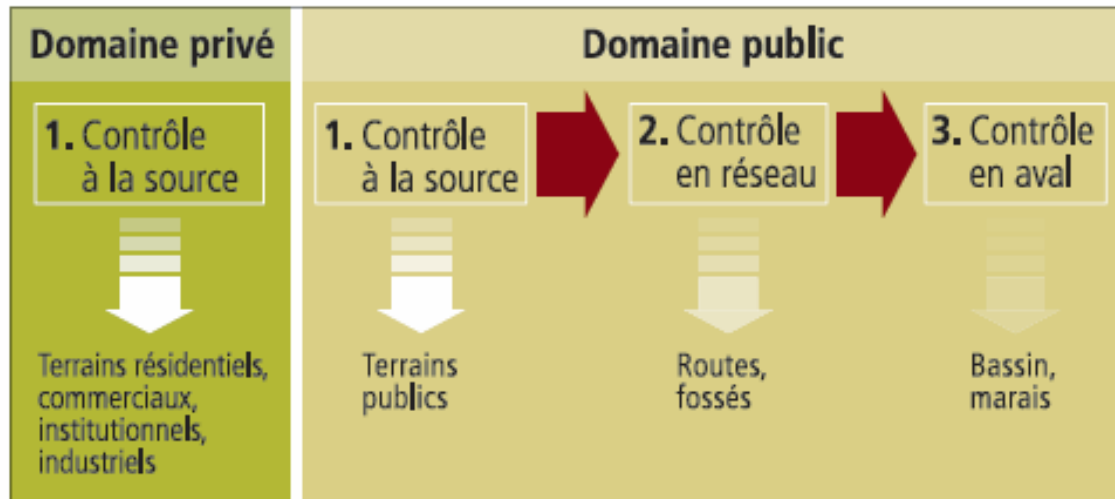
La démarche



- Privilégier des stratégies d'aménagement et des approches de planification diminuant les surfaces de captage des eaux de ruissellement
- Planifier en fonction de l'hiver et selon les impératifs d'entretien



Localisation des mesures de GDEP



Les différentes mesures de gestion durable des eaux de pluie



Impact	Mesures	Réduction des volumes de ruissellement	Contrôle de la qualité	Contrôle de l'érosion	Recharge de la nappe
Contrôle à la source	Jardin de pluie	X	X	X	X
	Bande filtrante		X	X	X
	Citerne	X			
	Toiture végétale	X	X		
	Puits absorbant	X			X
	Pavage perméable	X			X
En réseau	Noue	X	X	X	X
	Fossé	X		X	
En aval	Bassin (sec ou en eau)	X		X	
	Marais filtrants	X	X	X	



La gestion durable des eaux de pluie / Le concept



- **Mesures de GDEP**
 - **Contrôle à la source**
 - Jardin de pluie
 - Bande filtrante
 - Citerne
 - Toiture végétale
 - Puit absorbant
 - Pavage perméable



Jardin de pluie



Toit végétal

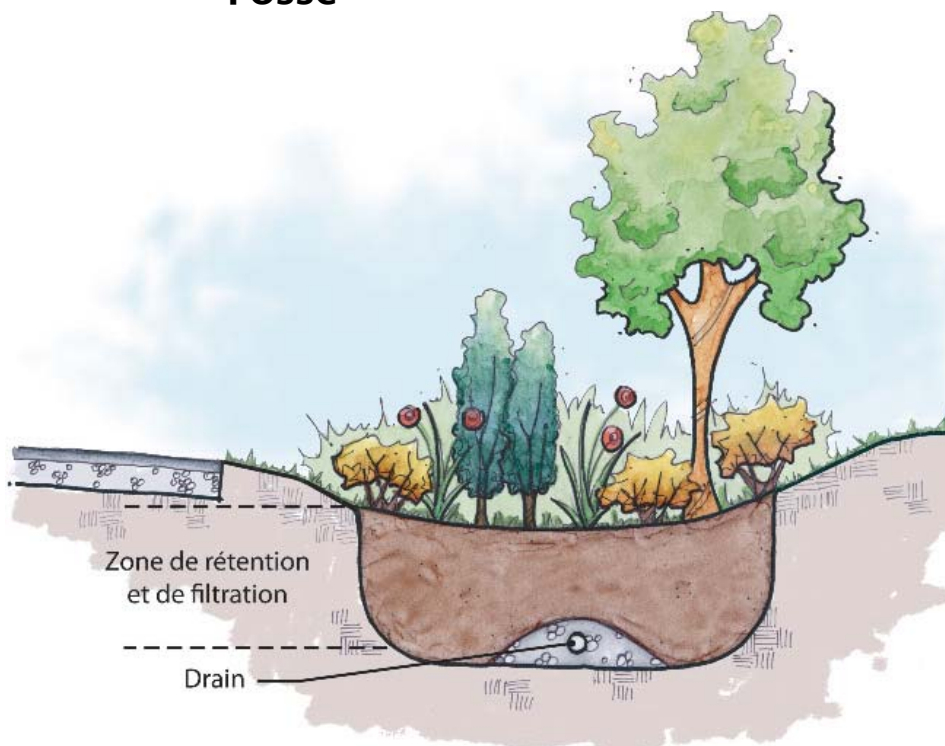


La gestion durable des eaux de pluie / Le concept

■ Mesures de GDEP

■ En réseau

- Noue
- Fossé



La gestion durable des eaux de pluie / Le concept



■ Mesures de GDEP

■ En aval

- Bassin (sec ou en eau)
- Marais



La boîte à outils

- **Des outils de :**
 - **Planification territoriale;**
 - **Réglementation;**
 - **Promotion et sensibilisation;**
 - **Incitatifs fiscaux et financiers;**
 - **Projets municipaux.**



La gestion durable des eaux de pluie



■ Planification territoriale

- Le schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
- Le plan d'urbanisme de la municipalité;
- Le programme particulier d'urbanisme.



La gestion durable des eaux de pluie



■ Planification territoriale

■ Bonnes pratiques

- Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Memphrémagog.



Crédit: AHBL

La gestion durable des eaux de pluie



■ Réglementation

- Zonage;
- Lotissement;
- Outils discrétionnaires / PIIA, PAE, PPCMOI;
- Ententes relatives à des travaux municipaux.



Crédit: Ville de Québec



La gestion durable des eaux de pluie



- Programmes d'aide
 - Crédit de taxe, montant fixe.

Thetford Mines

Événements | Cartes | Nouvelles

Portrait de la ville | Services aux citoyens | Le monde des affaires | Attraits touristiques | Contactez-nous

11 septembre 2006 - Concours municipal Gérer mon eau de pluie : La Ville de Thetford Mines récompense ses gagnants !

En application de sa Politique municipale de gestion durable de l'eau adoptée le 26 avril 2005, la Ville de Thetford Mines lançait en mai dernier la deuxième édition de son concours « Gérer mon eau de pluie » afin d'inciter la population à récupérer l'eau de pluie pour son utilisation lors des travaux domestiques (exemples : lavage des voitures, arrosage des jardins, fleurs et potagers, etc.), dans l'objectif de réduire la consommation d'eau potable.

Le 11 septembre dernier, lors d'une réception dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville, la Ville de Thetford Mines a récompensé les 22 gagnants du concours qui ont rempli les conditions d'admissibilité et respecté les règles. Le maire Normand Laliberté a remis aux récipiendaires un chèque au montant

Abonnez-vous à notre bulletin
nom@domaine.com

Région de Thetford
www.regionthetford.com

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Vous désirez réduire votre consommation d'eau potable?

La Ville de Terrebonne offre une nouvelle alternative pour l'arrosage de vos plates-bandes ou de votre jardin. Grâce au nouveau Programme de récupération d'eau de pluie, vous pouvez vous procurer un réservoir à 35 \$ seulement.

Critères d'admissibilité

- Être résident ou propriétaire sur le territoire de la Ville de Terrebonne d'un immeuble résidentiel d'un des types d'habitation suivants :
 - Maison unifamiliale
 - Maison indépendante
 - Duplex
 - Triplex
 - Condominium de type duplex ou triplex
- Posséder des gouttières (maison, garage ou cabanon)
- Installer le réservoir sur la propriété visible à l'extérieur ou le camoufler sur le côté du bâtiment
- Faire une seule demande par adresse ou propriété
- Respecter le règlement municipal en vigueur

Pour information et inscription :
450 492-5620

Le Plan vert est monté!

Réservoir 35 \$

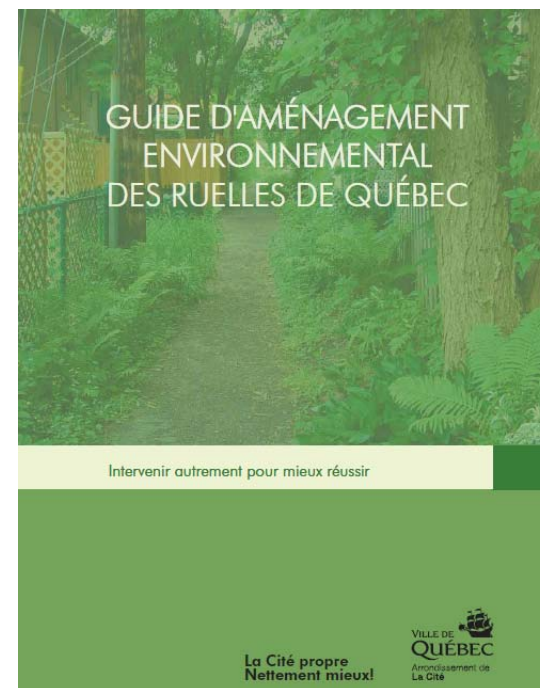
Terrebonne
Une histoire de vie



La gestion durable des eaux de pluie



- **Promotion et sensibilisation**
 - **Guide / V. de Québec**
 - **Web / V. de Portland (É.U.)**



La boîte à outils

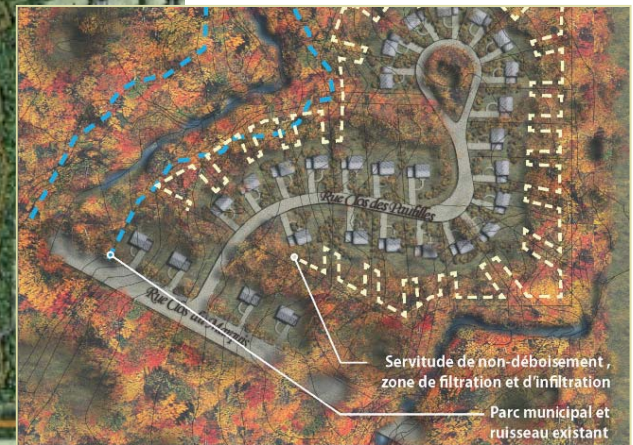


Les bonnes pratiques

1. Le contrôle à la source dans le quartier Maizerets, Québec
2. Le quartier Val-des-Bois à l'Île-Bizard, Montréal
3. Les Clos Prévostois, Prévost
4. Le marais épurateur du lac Saint-Charles, Québec
5. Le secteur Pierrefonds Ouest, Montréal
6. Le bassin du parc de la Montagne-des-Roches, Québec
7. Le bassin de rétention du parc Schulz, Saint-Jérôme
8. Le Plan directeur sur le contrôle des apports en éléments nutritifs, Lac-Brome
9. Les Bassins du Nouveau Havre, Montréal
10. La Cité verte, Québec
11. La politique municipale pour une gestion durable de l'eau, Thetford Mines
12. Le Marché de la gare, Sherbrooke
13. Le ruisseau Pinel dans l'écoterritoire de la trame verte de l'Est, Montréal
14. L'intégration de bassins de rétention au réseau récréatif, Boucherville
15. Le bassin de rétention du ruisseau Rouge, Québec
16. La citerne de récupération des eaux de pluie, Québec
17. Les ruelles vertes de Montréal



Les Clos Prévostois, Prévost



Le Plan directeur sur le contrôle des apports en éléments nutritifs, Lac-Brome



La politique municipale pour une gestion durable de l'eau, Thetford Mines



Ville de Thetford Mines

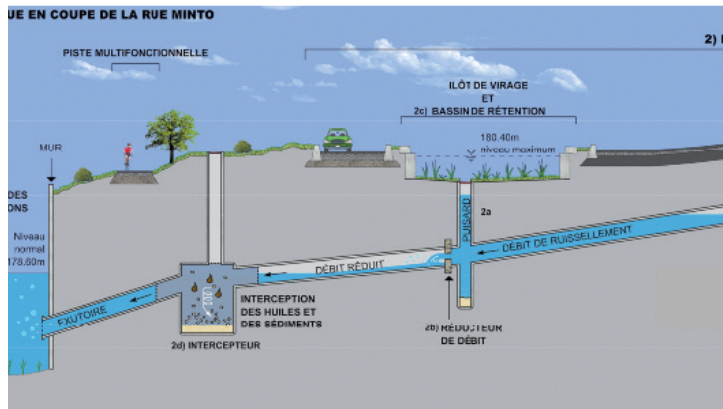
POLITIQUE MUNICIPALE

Pour une gestion durable de l'eau



Adoptée le 26 avril 2005

Le Marché de la gare, Sherbrooke



Conclusion



- Les municipalités locales et régionales disposent des outils d'urbanisme pour favoriser la mise en place de l'approche de gestion durable des eaux de pluie.
- Dans un contexte de changements climatiques et de préoccupations diverses liées à la ressource en eau, cette approche mérite d'être étudiée.



Merci de votre attention!



miguel.herrero@mamrot.gouv.qc.ca

judith.cote@mamrot.gouv.qc.ca



Visiter la section Développement durable
du site du Ministère

www.mamrot.gouv.qc.ca



RÉFÉRENCE:

BOUCHER, Isabelle (2010). *La gestion durable des eaux de pluie*, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 118 p.